



## RTT + congés payés

-----  
Par Cocomo

Bonjour,

Pour vous mettre dans le contexte j'ai un RTT fixe le mardi après-midi et de ce fait j'ai 8h de travail le reste des jours de la semaine.

En mai je vais poser 3 jours de congés payés (mercredi, jeudi et vendredi), ma responsable m'indique que je dois venir toute la journée du mardi.

Est-ce que c'est comme ça que ça doit se passer ? Si oui, suis-je en droit de demander à travailler 7h le lundi et mardi et non 8h ?

Je ne sais pas si je suis claire, je vous remercie d'avance pour votre aide

Bien cordialement,

-----  
Par janus2

Est-ce que c'est comme ça que ça doit se passer ?

Bonjour,

Impossible de vous répondre car ce "RTT" du mardi après-midi ne peut résulter que d'un accord entre l'employeur et vous, accord dont nous ignorons les termes.

-----  
Par kang74

Bonjour

Si le jour de RTT résulte du fait que vous faites habituellement des heures supplémentaires sur une période donnée, il n'est en effet pas illogique que vous n'en bénéficiiez pas quand vous prenez des jours de congé, congé qui ont un impact sur le temps de travail effectif de la période .